

Les finances publiques sont abordées dans ce focus à travers la description du budget de l'État et du Fonds de Réserve Constitutionnel (FRC). Les finances publiques ont connu une année 2017 positive : le budget de l'État reste excédentaire en 2017 malgré une baisse des recettes de 2,0 % et la valeur du FRC progresse de 7,6 %.

Hausse de l'excédent budgétaire de l'État malgré une baisse du budget global

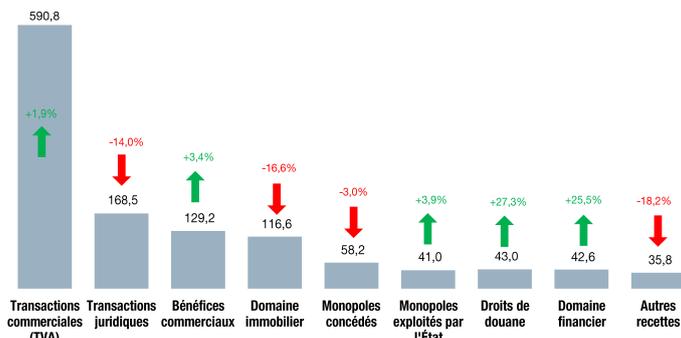
1. Évolution du budget de l'État

	2016	2017	Evol 16-17
Recettes	1 251,2	1 225,6	-2,0%
Dépenses	1 215,3	1 189,0	-2,2%
Dépenses ordinaires	747,1	798,9	6,9%
Dépenses équipement	468,3	390,1	-16,7%
Déficit ou excédent	35,9	36,6	2,0%

Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

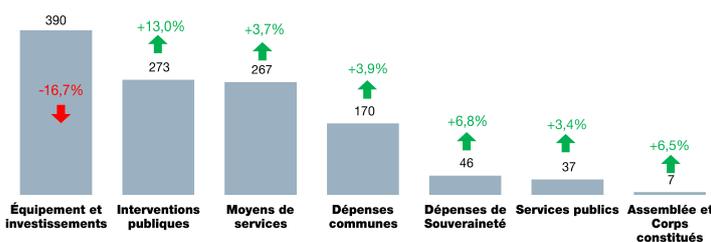
2. Répartition des recettes de l'État en 2017



Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

3. Répartition des dépenses de l'État en 2017



Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

En 2017, le budget de l'État se maintient en excédent, avec un solde positif de près de 37 millions d'euros, en augmentation de 2,0 % par rapport à 2016. Les recettes budgétaires s'élèvent à plus de 1,2 milliard d'euros, en diminution de 2,0 %*. Les dépenses publiques s'élèvent à près de 1,2 milliard d'euros, en repli de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Les recettes de l'État proviennent de diverses sources (voir l'encadré définitions). En 2017, près de la moitié de celles-ci sont issues de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Les recettes sur les transactions juridiques contribuent pour 13,7 % au total des recettes. Viennent ensuite les recettes issues des bénéfices commerciaux et du domaine immobilier. Les recettes de TVA, qui constituent la principale ressource de l'État sont en hausse de 1,9 % en 2017. Cependant, cela ne compense pas la diminution des recettes générées par les transactions juridiques (-14,0 %) et le domaine immobilier (-16,6 %)*.

Près d'un tiers **des dépenses de l'État** correspond à des dépenses d'équipement et d'investissement. Ces dernières sont en repli cette année (-16,7 %). Tous les autres postes de dépenses sont en hausse. Le total des dépenses reste tout de même en baisse de 2,2 % en 2017 en comparaison à l'exercice 2016.

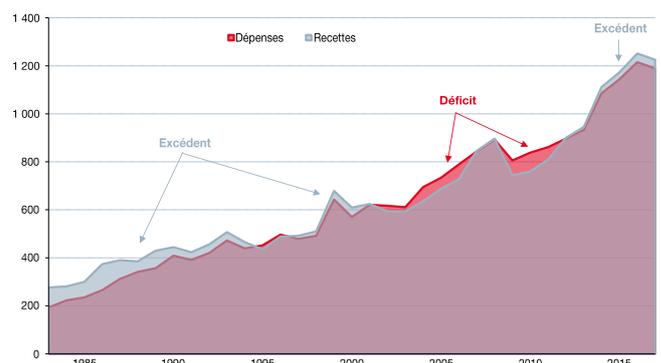
* Opération exceptionnelle en 2016 de transferts d'immobilisations du budget au FRC. Hors transfert, les recettes globales progressent de 0,4 % et les recettes du Domaine immobilier de 7,1 %.

Le solde du budget est positif depuis six années consécutives

Après plusieurs années d'excédent budgétaire, la première décennie des années 2000 a été marquée par un budget de l'État plutôt déficitaire. La crise économique de fin 2008 a pesé sur les recettes des trois années consécutives. Depuis 2012, le solde entre recettes et dépenses publiques est à nouveau positif.

Le taux de croissance annuel moyen des dépenses et des recettes de l'État est d'environ 5 % par an depuis 1983.

4. Évolution du budget de l'État



Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

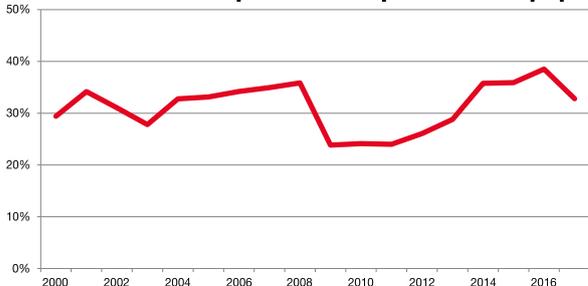
5. Détails des recettes de l'État et taux de croissance

	2016	2017	Taux de croissance annuel moyen 2000-17
Transactions commerciales (TVA)	579,8	590,8	3,6%
Transactions juridiques	195,9	168,5	6,2%
Domaine immobilier	139,7	116,6	4,8%
Bénéfices commerciaux	124,9	129,2	6,5%
Monopoles concédés	60,0	58,2	2,5%
Monopoles exploités par l'État	39,5	41,0	1,2%
Droits de douane	33,8	43,0	3,0%
Domaine financier	34,0	42,6	9,4%
Autres recettes	43,7	35,8	2,5%
Total	1 251,2	1 225,6	4,2%

Unité : million d'euros

Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

6. Évolution de la part des dépenses d'équipement



Sources : Direction du Budget et du Trésor, IMSEE

Hausse de la partie illiquide du Fonds de Réserve Constitutionnel (FRC) en 2017

Créé par la Constitution de 1962, le Fonds de Réserve Constitutionnel est la réserve, le « bas de laine » de l'État monégasque. Les produits sont constitués, le cas échéant, du reversement de l'excédent budgétaire ainsi que des produits de la gestion financière, de la gestion immobilière, des ventes des biens meubles ou immeubles. De même, sont incorporées au FRC les plus-values résultant de la réalisation d'actifs ou de la réévaluation des biens mobiliers et immobiliers. Les dépenses comprennent, le cas échéant, la couverture du déficit budgétaire ainsi que les charges de la gestion financière, de la gestion immobilière, les achats de biens meubles ou immeubles et les moins-values dégagées par la réalisation ou la dépréciation de ces biens.

A fin décembre 2017, le montant de l'actif du FRC s'élève à près de 5,2 milliards d'euros, soit une hausse de 7,6 % en comparaison à l'année précédente. Cela est dû à une nette progression de la partie illiquide (+18,7 %), majoritairement composée d'immeubles.

La répartition des ressources de l'État est plutôt stable sur le long terme. Depuis le début des années 2000, les recettes ont augmenté de 4,2 % en moyenne chaque année. Les recettes issues des transactions juridiques, du domaine financier et des bénéfices commerciaux sont celles dont la croissance a été la plus importante.

Concernant les dépenses, elles se répartissent en deux grandes catégories : les dépenses d'équipement et d'investissement et les dépenses ordinaires. En 2017, la part des dépenses d'équipement et d'investissement représente 32,8 % des dépenses de l'État. De 2000 à 2008, cette part a fluctué autour de 30 %. Elle a diminué en 2009, puis progresse à nouveau depuis. Elle a retrouvé en 2014 son niveau d'avant crise.

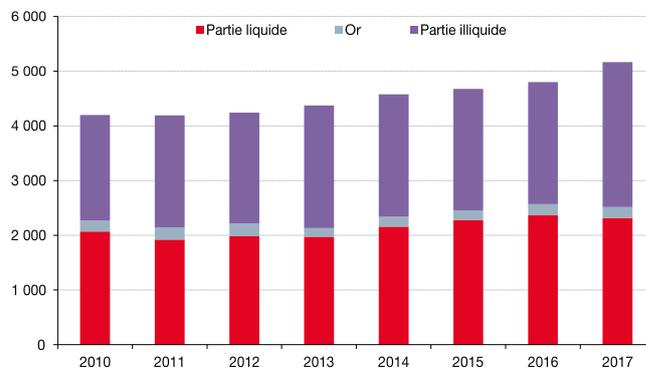
7. Répartition du FRC en 2017

	2016	2017	Evol 16-17
Partie liquide	2 366	2 316	-2,1%
Or	202	199	-1,5%
Partie illiquide	2 233	2 651	18,7%
Total	4 801	5 166	7,6%

Unité : million d'euros

Source : Direction du Budget et du Trésor

8. Évolution du FRC



Unité : million d'euros

Source : Direction du Budget et du Trésor

Définitions

Transactions commerciales : la taxe sur la valeur ajoutée ;

Transactions juridiques : les droits de mutation, les droits sur les autres actes civils et administratifs, les taxes sur les assurances ;

Bénéfices commerciaux : l'impôt sur les bénéfices ;

Domaine immobilier : l'ensemble des revenus des immeubles à usage locatif et les recettes des parkings publics ;

Monopoles concédés : les redevances concernant les monopoles dont les principaux sont la Société des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco, Monaco Telecom, la Société Monégasque d'Électricité et du Gaz, la SAM d'Exploitation des Ports de Monaco ;

Droits de douane : les droits de douane ;

Domaine financier : les revenus des valeurs mobilières, les intérêts bancaires ;

Monopoles exploités : les recettes concernant la Régie des Tabacs, de l'Office des Émissions de Timbres-Poste, des Postes-Télégraphes ;

Autres recettes : les produits et recettes des services administratifs, les droits de consommation.

Budgets d'équipement et d'investissements : dépenses de gros travaux et de matériel d'équipement, et d'acquisitions d'immeubles. Elles concernent l'équipement routier, culturel, portuaire, urbain, sanitaire et social, administratif, sportif... ;

Interventions publiques : aides, subventions versées et politiques publiques menées par le Gouvernement. On y trouve la dotation communale, les subventions aux Établissements Publics, les aides versées dans les domaines international, éducatif et culturel, social et humanitaire, sportif, économique et aux manifestations ;

Moyens de services : dépenses de fonctionnement directement engagées par les Départements et les Services administratifs ;

Dépenses communes : dépenses gérées de façon commune par certains Services au profit de tous les Services : charges sociales, nettoyage des locaux, dépenses d'eau, gaz, électricité, assurance des bâtiments domaniaux, matériel informatique des Services administratifs... ;

Dépenses de Souveraineté : dépenses du Palais Princier et de la Maison Souveraine ;

Services publics : dépenses de nettoyage de la ville, de collecte et incinération, d'éclairage public, de consommation d'eau, de transports publics... ;

Assemblée et Corps constitués : dépenses relatives aux Conseil National, Conseil Économique et Social, Conseil d'État, Commission Supérieure des Comptes, ... ;